



**Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne**  
**120, Cours Emile Zola 69100 Villeurbanne**  
[zolamap@free.fr](mailto:zolamap@free.fr)

Ce contrat est organisé par l'AMAP « ZOLAMAP » et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

L'adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur de l'AMAP « ZOLAMAP ».

Il est établi **entre** :

**et** Le dénommé Membre Adhérent

Le dénommé Producteur

M : .....

**Laurent BERNE**

**Membre adhérent de l'AMAP « ZOLAMAP »**

Maraîcher

Demeurant : .....

Chassagne

.....

69510 THURINS

Tél : .....

Mail : .....

**Engagement réciproque :**

Le producteur s'engage à fournir un panier hebdomadaire de fruits et de légumes frais et de saison, issus de son exploitation, et à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature et de l'environnement.

L'agriculteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Deux types de paniers sont proposés :

➤ Panier 2-3 personnes : 10 €

➤ Panier 4-5 personnes : 15 €

➤ Plusieurs personnes peuvent souscrire conjointement un seul et même contrat pour se répartir les paniers.

Le membre adhérent s'engage à acheter **20** paniers (1 seul panier par semaine) en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Il s'engage aussi à participer à la distribution de légumes au moins deux fois pendant la saison.

**Dates de participation aux distributions (2 propositions) :**

**DUREE :**

Saison été - automne : le contrat débute le 11 mai 2017 et se termine le 19 octobre 2017.

**SUPPLÉMENT FRUITS :**

Pour profiter pleinement de la diversité des fruits que nous amène l'été, les adhérents ont la possibilité, par le biais de leur contrat, de bénéficier d'une quantité supplémentaire de fruits.

Ce supplément est au prix de 5 € par panier distribué, et sera disponible du 8 juin 2017 au 7 septembre 2017 soit 11 suppléments.

**INSCRIPTION :**

Les inscriptions auront lieu les 6, 13 et 20 avril 2017 de 18h15 à 19h15 à l'école Emile Zola. La priorité sera donnée aux personnes étant déjà membres de l'association.

**CALENDRIER :** Les parties s'engagent à respecter le calendrier qu'elles auront préalablement défini en page 2.

**MODALITES DE LIVRAISON :**

Les livraisons sont effectuées exclusivement au 120 Cours Emile Zola à Villeurbanne, les jeudis soir de 18h15 à 19h15. Toutefois en accord avec le producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le référent producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice. En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun panier ne sera remboursé.

**RUPTURE DU CONTRAT :**

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

**RÈGLEMENT :**

Nombre de paniers : 20 x 10 € = **200 €** - Nombre de paniers : 20 x 15 € = **300 €**

Supplément fruits : 11 x 5 € = **55 €**

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de Laurent BERNE (jusqu'à 6 chèques).

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité en début de contrat

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité début

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité début

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité début

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité début

Chèque N° ..... banque ..... montant ..... € .... Débité début

**CALENDRIER :** (\* suppléments fruits)

<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>
Jeudi 11	Jeudi 1	Jeudi 6 *	Jeudi 24 *	Jeudi 7 *	Jeudi 5
Jeudi 18	Jeudi 8 *	Jeudi 13 *	Jeudi 31 *	Jeudi 14	Jeudi 12
	Jeudi 15 *	Jeudi 20 *		Jeudi 21	Jeudi 19
	Jeudi 22 *	Jeudi 27 *		Jeudi 28	
	Jeudi 29 *				

Date :

Signature

**Le producteur L.BERNE**

Signature

**Le membre adhérent .....**